

ASSEMBLÉE DU 10 DÉCEMBRE 2018

À une assemblée extraordinaire de la Municipalité de Saint-Cuthbert, dans le comté de Berthier, tenue à l'heure et au lieu ordinaire de ses délibérations, lundi le dixième jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-huit et à laquelle sont présents :

M. le Maire : Bruno Vadnais

Les membres du conseil : M. Éric Deschênes
M. Yvon Tranchemontagne
M. Jean-Pierre Doucet
M. Richard Dion
M. Gérald Toupin

Formant quorum sous la présidence de M. Bruno Vadnais. Le directeur général est également présent. Le directeur général fait mention de l'avis de convocation qui a été signifié aux membres du conseil en date du 7 décembre 2018.

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR.....	1085
1. SOCIÉTÉ DE RÉCRÉOTOURISME PÔLE BERTHIER : DÉSIGNATION DES MEMBRES REPRÉSENTANT LA MUNICIPALITÉ ET DU MEMBRE SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	1085
2. DON À LA GUIGNOLÉE DE SAINT-CUTHBERT 2018	1085
3. OFFRE POUR L'ACHAT DE CONTENEURS DE 20 PIEDS	1086

1. SOCIÉTÉ DE RÉCRÉOTOURISME PÔLE BERTHIER : DÉSIGNATION DES MEMBRES REPRÉSENTANT LA MUNICIPALITÉ ET DU MEMBRE SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

rés. 19-12-2018

Il est proposé par M. Jean-Pierre Doucet, appuyé par M. Richard Dion et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert nomme M. Yvon Tranchemontagne, M. Gérald Toupin et M. Éric Deschênes en tant que représentant de la Municipalité au sein de la Société de Récréotourisme Pôle Berthier pour l'année 2019. Il est également résolu que le représentant au conseil d'administration pour l'année 2019 sera M. Yvon Tranchemontagne et son substitut, M. Éric Deschênes.

Adoptée à l'unanimité.

2. DON À LA GUIGNOLÉE DE SAINT-CUTHBERT 2018

rés. 20-12-2018

Il est proposé par M. Gérald Toupin, appuyé par M. Yvon Tranchemontagne et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert autorise le versement d'un montant de 150.00 \$ à *Action-Loisirs St-Cuthbert* à titre de don pour sa guignolée 2018.

Adoptée à l'unanimité.

3. OFFRE POUR L'ACHAT DE CONTENEURS DE 20 PIEDS

Il est proposé par M. Gérald Toupin, appuyé par M. Jean-Pierre Doucet et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert autorise l'achat de deux conteneurs usagés de 20 pieds de l'entreprise *Conteneurs KJS inc.*, au montant de 5 140.00 \$ (avant taxes et transport inclu). Il est également résolu que cette autorisation est conditionnelle à une inspection satisfaisante du directeur des travaux publics.

rés. 21-12-2018

Adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée est levée.

Je, Bruno Vadnais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Bruno Vadnais, maire

Larry Drapeau, directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussigné, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées ou acceptées par le conseil lors de la présente assemblée.

Certifié à Saint-Cuthbert ce 10^e jour du mois de décembre 2018

Larry Drapeau
Directeur général et secrétaire-trésorier